

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 5 (1895)

Artikel: Du compte par livre, sol et denier : synonymes respectifs des nombres 240, 12 et 1

Autor: Vallentin, Roger

Kapitel: II

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-622889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« dictam marcham ; item denarios turonenses nigros
« et de xviii solidis et ix denariis ponderis ad dictam
« marcham ; item obolos turonenses nigros et de
« xxv solidis, iii denariis et iii quartis unius denarii
« ponderis ad dictam marcham ¹. »

6^o On lit encore dans les comptes de la Monnaie de Mirabel que : 1^o on y battit des dizains « de vi solz
« ii deniers et le quart d'un denier de pois au marc de
« Paris, » du 1^{er} février 1406 au 29 juillet suivant ; 2^o on y
fabriqua des liards « de xiiii solz de pois au marc de
« Paris » du 1^{er} février 1406 au 4 septembre suivant. Il
serait aisé d'analyser un grand nombre d'autres exemples.

Il est établi que l'usage du mot sol et du terme denier
comme synonymes respectivement des nombres 12 et 1,
ou si l'on veut comme équivalents des expressions
douzaine et unité, était très en honneur, au début du
XV^e siècle, dans les comptes relatifs à la frappe des mon-
naies par les ateliers monétaires du Dauphiné. J'ai men-
tionné un certain nombre de textes pour faire disparaître
le moindre doute à cet égard.

II.

Je vais prouver en second lieu que l'on désignait en
même temps, sous le nom de *livre* un groupe de
240 unités.

1^o « ii solz ix deniers de blans, qui font xxxiiii mil
« deniers blans, valent vi^{xx} xvii l., x s., de blans ². »

2^o « xiiii s. viii d. de liars, qui font viii^{xx} xvi^m de-
« niers de liars, valent vii^c xxxiiii l., vi s. viii d. de
« liars ³. »

3^o « iii s., x d. de liars, qui font xlvi mil deniers de
« liars, valent ix^{xx} xli l., xiii s., iii d. de liars ⁴. »

¹ *Archives départ. de l'Isère*, B, 2818, f^o 9 et s.

² *Ibid.*, B, 2818, f^o 132. Compte de 1407-1408.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, f^o 134. Compte de 1408-1409.

4^o « IX solz, XI deniers de liars qui font CXIX mil deniers de liars, valent III^e III^{xx} XVI l. XVI s., VIII d. de liars ¹. »

5^o « VI s., V d., de liars, qui font LXXVII mil liars, qui valent III^e XXI l., XVI s. VIII d. de liars ². »

6^o « XV s., X d., de blans, qui font IX^{xx} X^m deniers blans, valent VII^e III^{xx} XI l., XIII s., III d. de blans ³. »

7^o « VIII mailles qui font III^{xx} l. de mailles ⁴. »

8^o « LV solz, III d. de blans, qui font VI^e LXIII^m deniers blancs, valent II^m VII^e LXVI l. XIII s., III d. de blans ⁵. »

9^o « XXV solz, III deniers de blans, qui font III^e III^m deniers blans, valent XII^e LXVII l., XIII s. III d. de blans ⁶. »

10^o « XXXIII s. VI d., de blans, qui font III^e XIII^m deniers blans, valent XVII^e XXVI l. de blans ⁷. »

11^o « XIII s. VI d. de quars, qui font VIII^{xx} XIII^m deniers quars, valent VII^e XXVI l. de quars ⁸. »

12^o « I s., III d. de pataz, qui font VIII^{xx} l. de pataz ⁹. »

Etudions en détail l'une quelconque de ces douze évaluations, par exemple celle qui figure sous le numéro 5. 6 sols et 5 deniers de liards en boîte, représentent, à raison d'un par mille, 77,000 liards et ces 77,000 liards « valent » 320 livres, 16 sols, 8 deniers de liards. Un liard étant égal à 3 deniers tournois, ou au quart d'un sol, on obtient le nombre de sols que renferment 77,000 liards, en divisant le chiffre par 4, soit 19,250 sols tournois. Ce chiffre converti en livres, donne 962 livres, 10 sols tournois. Par conséquent dans l'expression « 320 l., 16 s.

¹ *Archives départ. de l'Isère*, B, 2818, f° 136. Compte de 1409-1410.

² *Ibid.*, f° 137. Compte de 1410.

³ *Ibid.*, f° 144. Compte de 1410-1412.

⁴ *Ibid.*, f° 143. Compte de 1410-1411.

⁵ *Ibid.*, f° 219. Compte de 1412.

⁶ *Ibid.*, f° 220. Compte de 1412-1413.

⁷ *Ibid.*, f° 221. Compte de 1413-1414.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, f° 222.

« 8 deniers », il ne s'agit pas de livres, de sols et de deniers tournois. Du reste, comme le texte original porte « de « liars, » après les mots « 8 deniers, » on pouvait prévoir que l'on se trouvait en présence d'une évaluation faite dans un système de compte à déterminer. Dans la même phrase, 6 sols et 5 deniers de liards représentent 77 liards, sol étant égal à 12 et denier à 1, ainsi qu'on l'a déjà vu. Donc on peut traduire 320 livres, 16 s., 8 deniers de liards, par 320 l. et $16 \times 12 + 8$ ou 320 livres et 200 deniers ou liards. Il est clair que le terme livre a une valeur supérieure à 200.

Si l'on enlève 200 du nombre 77,000 équivalent des 320 l., 16 s. et 8 deniers, on obtient 76,800. Divisons maintenant ce dernier chiffre 76,800 par le nombre de livres 320, on trouve pour quotient 240. Il s'en suit que le terme livre, dans l'évaluation que nous avons étudiée, se compose de 240 unités.

Chacun des onze autres textes conduirait au même résultat.

Cette conclusion n'a rien d'anormal, puisqu'on sait qu'une livre tournois vaut 20 sols, et un sol 12 deniers. Denier étant l'équivalent de l'unité, un sol est synonyme de douzaine et une livre est égale à 240 unités.

Ce système de compte est bizarre. Son usage n'en est pas moins réel et j'ai établi que l'on se servait simultanément de la livre, du sol et du denier, en leur attribuant les valeurs de 240, de 12 et de 1.

III.

Dans les comptes des autres ateliers du Dauphiné, Romans et Crémieu, on relève la mention du sol et du denier avec la même signification.

Le 9 février 1409, on apporta à Grenoble les boîtes de Romans et celles de Crémieu. Les premières renfermaient : 1^o 120 écus à la couronne ; 2^o 110 sols, 8 deniers,